



# NOTRE agglo

N°18  
Mai 2013

Le magazine de Thau agglo



Page  
4

## Thau en action

La collecte des déchets change dans 5 communes

COTISATION  
FONCIÈRE  
DES ENTREPRISES 2013

# +0%

Page  
6

## Thau s'engage

Pas d'augmentation pour les taxes 2013



Page  
11

## Thau attitude

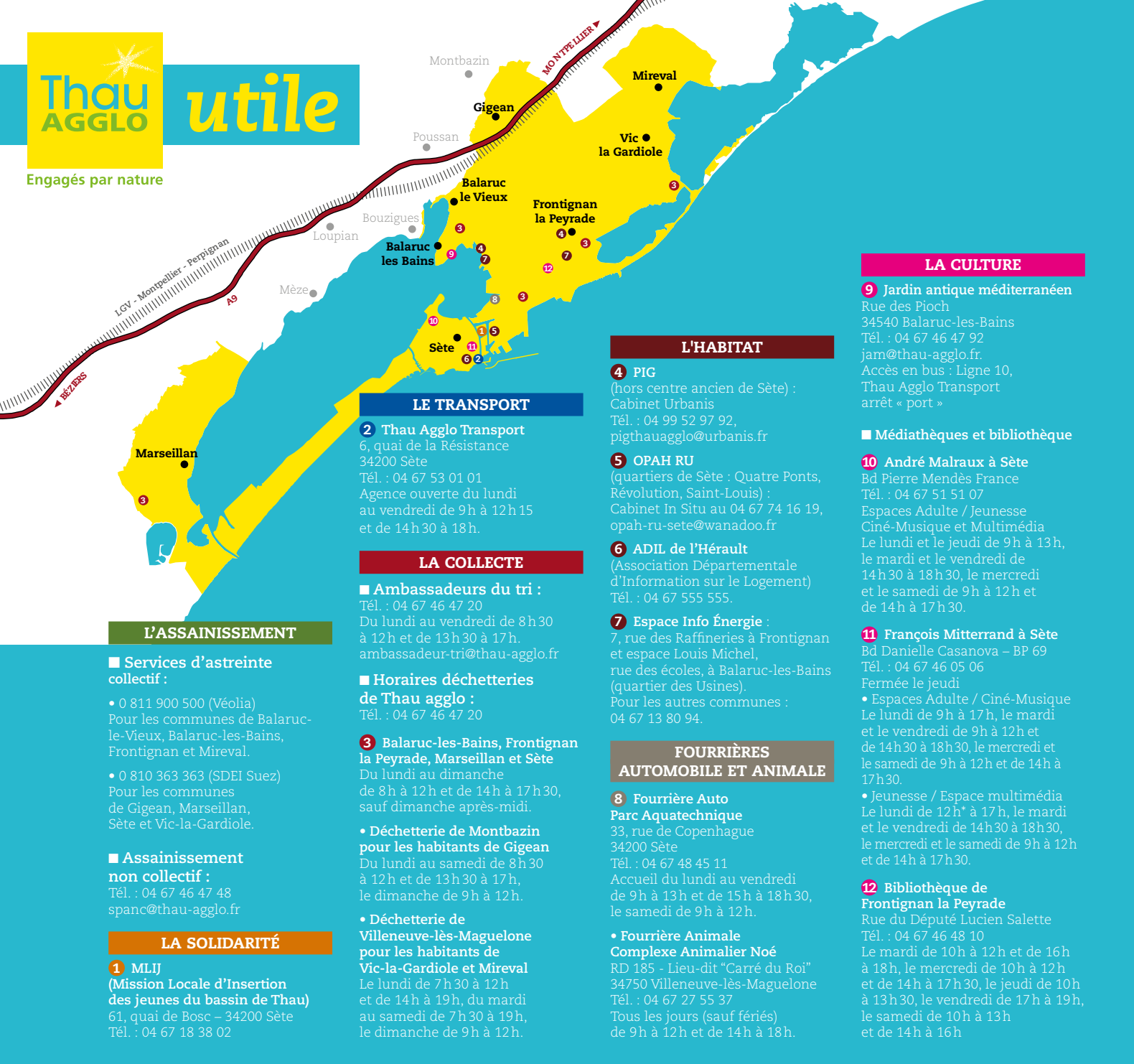
Bruno Galan mise sur la jeunesse



# NOTRE INTERCOMMUNALITÉ EN 2014

## L'avenir d'une coopération

Dossier spécial p. 7-10



### LE TRANSPORT

**2 Thau Agglo Transport**  
6, quai de la Résistance  
34200 Sète  
Tél. : 04 67 53 01 01  
Agence ouverte de lundi  
au vendredi de 9h à 12h 15  
et de 14h 30 à 18h.

### LA COLLECTE

■ **Ambassadeurs du tri :**  
Tél. : 04 67 46 47 20  
Du lundi au vendredi de 8h 30  
à 12h et de 13h 30 à 17h.  
ambassadeur-tri@thau-agglo.fr

■ **Horaires déchetteries  
de Thau agglo :**  
Tél. : 04 67 46 47 20

**3 Balaruc-les-Bains, Frontignan  
la Peyrade, Marseillan et Sète**  
Du lundi au dimanche  
de 8h à 12h et de 14h à 17h 30,  
sauf dimanche après-midi.

• **Déchetterie de Montbazin  
pour les habitants de Gigean**  
Du lundi au samedi de 8h 30  
à 12h et de 13h 30 à 17h,  
le dimanche de 9h à 12h.

• **Déchetterie de  
Villeneuve-lès-Maguelone  
pour les habitants de  
Vic-la-Gardiole et Mireval**  
Le lundi de 7h 30 à 12h  
et de 14h à 19h, du mardi  
au samedi de 7h 30 à 19h,  
le dimanche de 9h à 12h.

### L'ASSAINISSEMENT

■ **Services d'astreinte  
collectif :**

- 0 811 900 500 (Véolia)  
Pour les communes de Balaruc-  
le-Vieux, Balaruc-les-Bains,  
Frontignan et Mireval.
- 0 810 363 363 (SDEI Suez)  
Pour les communes  
de Gigean, Marseillan,  
Sète et Vic-la-Gardiole.

■ **Assainissement  
non collectif :**  
Tél. : 04 67 46 47 48  
spanc@thau-agglo.fr

### LA SOLIDARITÉ

**1 MLIJ**  
(Mission Locale d'Insertion  
des jeunes du bassin de Thau)  
61, quai de Bosc – 34200 Sète  
Tél. : 04 67 18 38 02

### L'HABITAT

**4 PIG**  
(hors centre ancien de Sète) :  
Cabinet Urbanis  
Tél. : 04 99 52 97 92,  
pigthauagglo@urbanis.fr

**5 OPAH RU**  
(quartiers de Sète : Quatre Ponts,  
Révolution, Saint-Louis) :  
Cabinet In Situ au 04 67 74 16 19,  
opah-ru-sete@wanadoo.fr

**6 ADIL de l'Hérault**  
(Association Départementale  
d'Information sur le Logement)  
Tél. : 04 67 555 555.

**7 Espace Info Énergie :**  
7, rue des Raffineries à Frontignan  
et espace Louis Michel,  
rue des écoles, à Balaruc-les-Bains  
(quartier des Usines).  
Pour les autres communes :  
04 67 13 80 94.

### FOURRIÈRES AUTOMOBILE ET ANIMALE

**8 Fourrière Auto  
Parc Aquatechnique**  
33, rue de Copenhague  
34200 Sète  
Tél. : 04 67 48 45 11  
Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 13h et de 15h à 18h 30,  
le samedi de 9h à 12h.

• **Fourrière Animale  
Complexe Animalier Noé**  
RD 185 - Lieu-dit "Carré du Roi"  
34750 Villeneuve-lès-Maguelone  
Tél. : 04 67 27 55 37  
Tous les jours (sauf fériés)  
de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### LA CULTURE

**9 Jardin antique méditerranéen**  
Rue des Pioch  
34540 Balaruc-les-Bains  
Tél. : 04 67 46 47 92  
jam@thau-agglo.fr.  
Accès en bus : Ligne 10,  
Thau Agglo Transport  
arrêt « port »

■ **Médiathèques et bibliothèque**

**10 André Malraux à Sète**  
Bd Pierre Mendès France  
Tél. : 04 67 51 51 07  
Espaces Adulte / Jeunesse  
Ciné-Musique et Multimédia  
Le lundi et le jeudi de 9h à 13h,  
le mardi et le vendredi de  
14h 30 à 18h 30, le mercredi  
et le samedi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h 30.

**11 François Mitterrand à Sète**  
Bd Danielle Casanova – BP 69  
Tél. : 04 67 46 05 06  
Fermée le jeudi  
• Espaces Adulte / Ciné-Musique  
Le lundi de 9h à 17h, le mardi  
et le vendredi de 9h à 12h et  
de 14h 30 à 18h 30, le mercredi et  
le samedi de 9h à 12h et de 14h à  
17h 30.

• Jeunesse / Espace multimédia  
Le lundi de 12h\* à 17h, le mardi  
et le vendredi de 14h 30 à 18h 30,  
le mercredi et le samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h 30.

**12 Bibliothèque de  
Frontignan la Peyrade**  
Rue du Député Lucien Salette  
Tél. : 04 67 46 48 10  
Le mardi de 10h à 12h et de 16h  
à 18h, le mercredi de 10h à 12h  
et de 14h à 17h 30, le jeudi de 10h  
à 13h 30, le vendredi de 17h à 19h,  
le samedi de 10h à 13h  
et de 14h à 16h

# Thau en chiffres

**10,5 M€**

pour la future  
médiathèque  
intercommunale.

> Voir page 5  
Thau en action

**0%**

d'augmentation  
pour les différentes  
taxes foncières,  
habitation et CFE.

> Voir page 6  
Thau s'engage

**2014**

L'avenir de  
la coopération  
intercommunale.

> Voir pages 7, 8, 9 et 10  
Dossier spécial

**3 400**

jeunes accompagnés  
individuellement  
par la Mission locale  
d'insertion des jeunes.

> Voir page 11  
Thau attitude

LE PETIT DU WEB Retrouvez encore plus d'infos sur :  
<http://www.thau-agglo.fr>

Directeur de la publication : Pierre Bouldoire – Rédaction : Service Communication Thau agglo – Crédits photo : Service communication de Thau agglo, services communication des communes de Thau agglo. – Tirage : 55 400 exemplaires – Impression sur papier 100% recyclé, Chirripo – Réalisation maquette : Wonderful. Thau agglo, 4 avenue d'Aigues – BP 600 – 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48 – www.thau-agglo.fr

# Démocratie et territoire

La représentation des communes au sein du conseil communautaire, l'aménagement du territoire pour l'avenir : ces deux sujets marquent l'actualité de notre Communauté d'agglomération. Ce sont deux sujets de fond puisqu'ils concernent le fonctionnement démocratique de notre agglo et la construction de son espace. Les élus communautaires les ont abordés avec sérieux, conviction et passion, lors du conseil communautaire du 6 mai dernier.

Le débat sur la représentation des communes. Il fait apparaître une alternative. Les communes ont le choix entre une représentation fondée sur le poids démographique et une représentation scellée par un accord amiable. C'est cette dernière qui a présidé à la création de Thau agglo, voici maintenant dix ans. C'est elle qu'une majorité de communes souhaite reconduire et a soutenu par son vote. Mais à l'arrivée, si le consensus n'est pas trouvé, c'est le préfet qui tranchera, en lieu et place des élus du territoire. A défaut d'accord, il appliquera la règle du poids démographique prévu par la loi.

A travers l'examen du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), le Conseil communautaire a ouvert un second débat de fond, portant celui-ci sur l'aménagement du territoire. Il s'est conclu par un rejet du Schéma mis au point par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, chargé, notamment par Thau agglo de l'élaborer. 23 conseillers sur 39 l'ont rejeté. Ce schéma, en effet, ne répondait pas aux attentes de leurs communes, aussi bien en matière de protection de l'environnement, de développement économique que de construction de logements sociaux. Il ne correspondait pas à leur vision du territoire.

Ces deux questions de la démocratie locale et de l'avenir du territoire, peuvent paraître abstraites ou compliquées au premier regard. Il appartient à chaque citoyen de se les réapproprier. Car elles constituent deux visions de l'aménagement et de la gouvernance du territoire. Elles restent, donc, ouvertes et vont résonner longtemps.

## Le temps fort :

**LE 22 MAI,**  
Lancement de la quinzaine de la biodiversité

**Le Président de Thau agglo**

# DÉCHETS : LA COLLECTE CHANGE DANS 5 COMMUNES

## LE TRI PRATIQUE

Le guide du tri est en ligne sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr). Vous pouvez également contacter les ambassadeurs du tri de Thau agglo, qui vous apporteront toutes les informations nécessaires (Tél. : 04 67 46 47 20 ou par mail [ambassadeur-tri@thau-agglo.fr](mailto:ambassadeur-tri@thau-agglo.fr)). Ce service téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Gratuits et pratiques également, deux sacs (un pour le verre, un pour les emballages et journaux) sont à votre disposition à Thau agglo afin de vous faciliter le tri des déchets chez vous.

## COMMANDEZ VOTRE COMPOSTEUR!

Le compostage domestique s'effectue très facilement en bac. Alors, n'hésitez pas à commander votre composteur ! Pour cela, il vous suffit de contacter les ambassadeurs du tri de Thau agglo. Les composteurs seront ensuite livrés à votre domicile après signature d'une convention et versement d'une participation de 10 €. Tél. : 04 67 46 47 20.



**Face à l'augmentation de la population et pour améliorer son service, Thau agglo adapte sa collecte dans 5 de ses communes.**

Depuis le 13 mai, Thau agglo fait évoluer sa collecte des déchets dans 5 des 8 communes du territoire (Balaruc-le-Vieux, Frontignan la Peyrade, Gigean, Mireval et Vic-la-Gardiole). Cet aménagement vise à apporter un meilleur service à des usagers toujours plus nombreux.

La reconfiguration des secteurs et le changement de jours\* permettront également d'optimiser le travail des équipes.

Ce développement d'un service de qualité illustre l'engagement des élus de Thau agglo dans la construction d'une agglomération où les hommes vivent en harmonie avec leur environnement. En 2013, Thau agglo consacre 21,5 M€ (soit un cinquième de son budget) à la collecte et au traitement des déchets, secteur-clé de la vie quoti-

dienne et de nos relations avec l'environnement.

Ces trois dernières années, l'agglo a également consacré 1 M€ pour l'implantation dans ses communes de 197 conteneurs enterrés\*, équipements d'une grande capacité, propres et esthétiques, devenus indispensables dans les centres-villes ou pour l'habitat collectif.

Les efforts que Thau agglo déploie depuis plusieurs années ont été récompensés par le label national Qualitri (obtenus à deux reprises, en 2009 et 2012), décerné par Eco Emballage et l'ADEME. Ce label récompense les collectivités qui se distinguent par l'efficacité et la qualité du système de collecte des déchets.

À chacun de s'engager désormais pour une meilleure gestion des déchets.

Depuis une dizaine d'années, nous avons appris à les trier, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre ou le papier ou à utiliser les déchetteries pour les encombrants, les déchets verts ou dangereux. De l'achat jusqu'au tri, nous avons tous un rôle à jouer pour réduire nos déchets et ainsi protéger notre environnement. (lire aussi p15) ■

## Apporter le meilleur service

## LE CHIFFRE DU MOIS

**765 kg  
par habitant**

tous déchets confondus sont produits chaque année sur le territoire. 65 imputables aux touristes. (Moyenne nationale **590 kg**)

\* Tous les horaires de collecte par commune sont consultables sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr). Vous trouverez les coordonnées et adresses des déchetteries en page 2.

\*\* Fin 2012, 234 conteneurs sont enterrés sur le territoire, dont 37 installés par des promoteurs lors de projets neufs (à la demande de Thau agglo).

# 3<sup>ÈME</sup> MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE : C'EST PARTI

Palissade, coups de pelle, première pierre officielle. Les travaux de la 3<sup>ème</sup> médiathèque viennent de commencer dans le quartier des Pielles à Frontignan.



**18** mois et 10,5 M€ de travaux, une ouverture prévue début 2015. Le Président de Thau agglo et celui du Conseil général 34 ont posé la première pierre de la 3<sup>ème</sup> médiathèque intercommunale de Thau agglo. Un geste important à plusieurs titres. D'abord parce qu'il marque le coup d'envoi d'un vaste programme d'aménagement dans ce qui va devenir l'éco-quartier des Pielles avec 500 nouveaux logements. Ensuite parce que ce bâtiment, l'agglo poursuit son action dans le domaine des équipements culturels. La médiathèque s'inscrit dans une dynamique qui a permis la création du Jardin antique méditerranéen à Balaruc-les-Bains ou la rénovation du Théâtre Mo-

lière à Sète. Elle s'ouvrira à tous les publics et à tous les âges. Elle fonctionnera en réseau avec les deux autres médiathèques du territoire. Derrière ses façades lumineuses, ses 3 000 mètres carrés abriteront des services très divers : littérature avec un fonds dédié au roman noir, kiosque presse, multimédia, musique, cinéma, ludothèque, auditorium de 90 places pour des conférences et des expos. Les usagers pourront également profiter de terrasses

dédiées à la lecture, la détente ou la contemplation des paysages du territoire. Troisième et non des moindres facettes de la médiathèque : ses performances environnementales. Elles sont d'ailleurs déjà reconnues. Le bâtiment est en effet le premier en France à cumuler une certification Haute Qualité Environnementale, le label Bâtiment Basse Consommation et le niveau Or du label Bâtiments durables méditerranéens. ■



## THAU AGGLO LANCE LE "PRÊT AGRICOLE" À TAUX 0%

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'emploi et aux filières traditionnelles du territoire, Thau agglo met en place un outil financier pour les porteurs de projet des filières agricole, conchylicole et halieutique du Bassin de Thau, jusqu'ici exclus du dispositif de la plateforme Initiative Thau (voir notre dernier numéro). Pour chaque euro investi, un euro est prêté à taux 0 dans le cadre de ce dispositif (dans une fourchette de 5 000 à 20 000 €) qui crédibilise le projet auprès des banques partenaires qui peuvent accorder un prêt complémentaire. Tél. : 04 67 46 47 75.

## THAU AGGLO TRANSPORTS : DEUX NOUVEAUX VÉHICULES

Afin d'améliorer la qualité du service aux usagers, deux nouveaux bus ont rejoint, en mai, la flotte de Thau agglo Transport, soit 39 bus au total. En 2012, TAT a transporté 2 213 535 voyageurs (+ 0,8% d'augmentation par rapport à 2011). Tous les horaires sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr).

## Environnement et tourisme



Le Conseil communautaire de Thau agglo a attribué une subvention de 10 000 € au Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du Bassin de Thau. Une somme qui servira notamment à financer une exposition valorisant la protection de l'hippocampe et la destination touristique "Pays de Thau".

## Théâtre Molière : un lustre retrouvé...

Après la restauration des peintures du plafond et des dorures de la grande salle du théâtre, le grand chantier de rénovation porté par Thau agglo se poursuit. C'est au tour du grand lustre de retrouver son éclat d'origine. Débouloignée et démontée, chaque pièce de cet imposant lustre a été nettoyée et restaurée. Les parties dorées ont été reprises à la dorure liquide, les pièces en laiton (branches et coupelles) revernies et toute la structure d'acier repeinte. Les 91 lampes et pendeloques, manquantes ou abimées, ont été remplacées.

## ÉCONOMIE : soutien aux acteurs



Thau agglo soutient les acteurs du développement économique, avec 68 000 € de subventions attribuées à différentes associations impliquées sur son territoire : 47 000 € pour la plateforme Initiative Thau qui soutient les créateurs ou les repreneurs d'entreprises, 6 000 € pour la Boutique de gestion, 7 000 € pour Pygmalion, association spécialisée dans le développement des métiers artistiques et 7 680 € pour l'Association de développement des métiers maritimes.



Les 3 834 pampilles sont en verre soufflé moulé. Tout le câblage électrique du lustre a également été refait. Ramené en pièces détachées, le majestueux luminaire du théâtre Molière (980 kg, 3,5 m de diamètre et 4,5 m de hauteur) a ensuite été remonté, comme un grand légo, puis hissé jusqu'au plafond (à 20 m) pour retrouver sa place originelle.

## 3<sup>ème</sup> Médiathèque Éclairage sur un marché

Suite à des déclarations récentes parues çà et là, plusieurs précisions s'imposent sur l'attribution du marché gros œuvre/ terrassement de la médiathèque de Frontignan. En novembre 2012, la Commission d'appel d'offres a retenu l'offre de la société Arcadi Pla, basée à Gérone. Cette offre s'est avérée la plus intéressante sur les quatre critères de sélection. La proposition financière (2,48 M€) était la plus basse de toutes, même si elle restait supérieure à l'estimation du marché par les architectes (2,45 M€). L'entreprise arrivée en deuxième position était plus chère de 500 000 €. Arcadi Pla a créé une société de droit français basée à Perpignan et la plupart des salariés sont sous contrat de travail français. Pour mener à bien le chantier, elle sollicite des entreprises sous-traitantes locales (Baurès, Larosa, Cemex, Point P). Dans un premier temps, en octobre 2012, l'agglo avait classé ce marché sans suite. Une seule entreprise française avait répondu à l'appel d'offres avec une proposition près de 800 000 € supérieure à l'estimation des architectes. Rappelons que les marchés publics sont soumis à la concurrence européenne.

## Les taux 2013 n'augmenteront pas

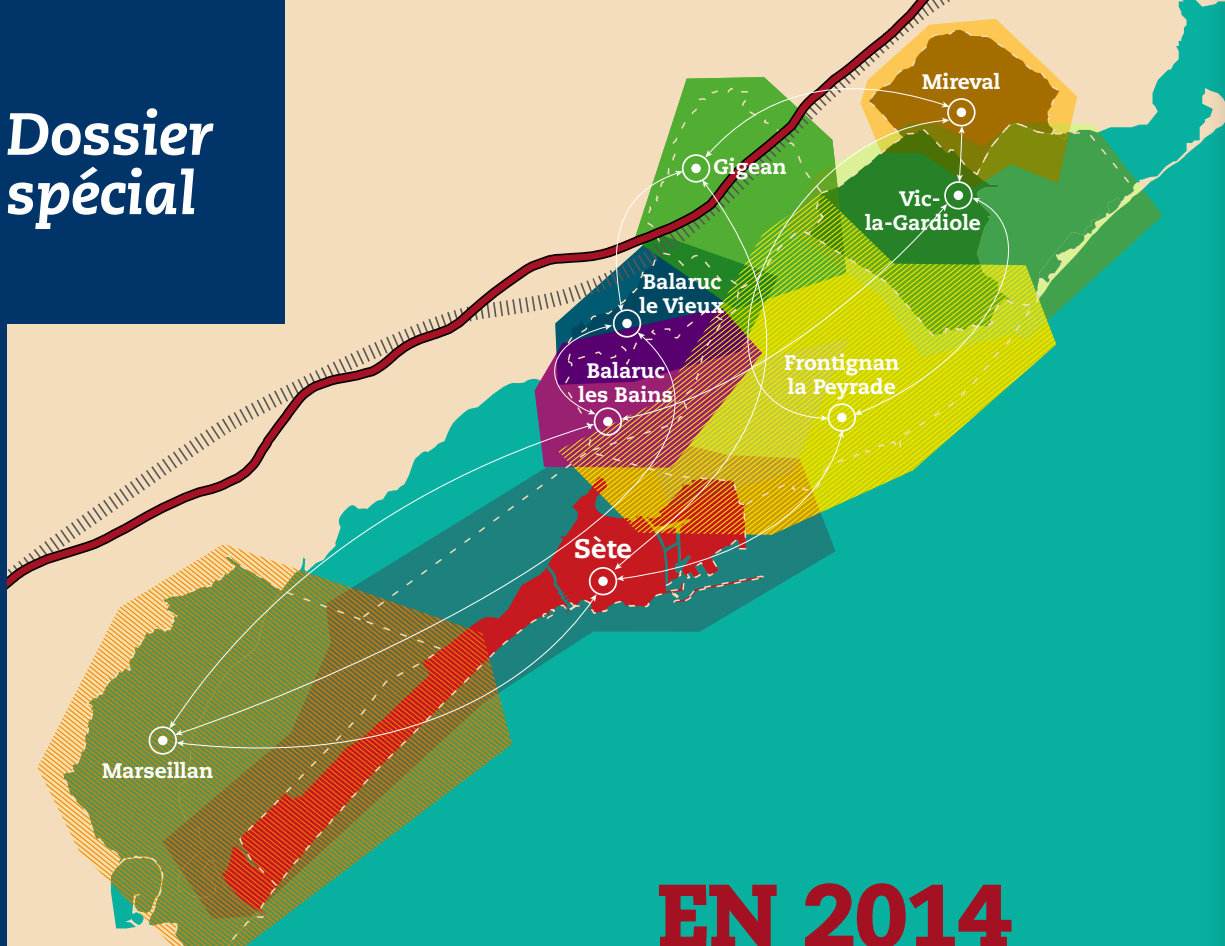
Pas d'augmentation de la pression fiscale en temps de crise. Ni sur les entreprises ni sur les ménages. Les élus de Thau agglo ont décidé de maintenir en 2013 les taux des différentes taxes de la collectivité.

Le taux de la CFE (Cotisation foncière des entreprises) reste identique : 40,94 %, ainsi que celui de la Taxe d'habitation (11,08 %) et la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (3,81 %). Le taux (unique pour toutes les communes de l'agglo) de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est lui aussi reconduit : 18,50 %



Date du prochain  
Conseil communautaire

**26** juin 2013



94 831 habitants

21 000 hectares

83% du territoire sont des espaces naturels ou agricoles

137 M€ de budget 2013 dont 42 M€ d'investissements

60,69 € par habitant : un taux d'endettement faible

259 agents

EN 2014

## NOTRE INTERCOMMUNALITÉ L'avenir d'une coopération

Depuis sa création, en 2003, l'agglomération s'est enracinée dans le territoire de Thau et dans la vie quotidienne de ses habitants. Partout en France, l'intercommunalité gagne du terrain et monte en puissance. En 2013, son socle démocratique – la représentativité des communes – doit être revisité. Coup de projecteur sur l'intercommunalité, sur Thau agglomération, son fonctionnement, ses acquis, ses valeurs fondatrices et son nouvel horizon.

**T**ravailler ensemble... Ce n'est pas forcément toujours évident, immédiat, enthousiasmant, ni pour les individus ni pour les collectivités. Et pourtant cette dynamique territoriale lancée il y a une vingtaine d'années progresse et s'amplifie. Elle se nomme intercommunalité. Sous son appellation un peu abstraite, se cachent un principe simple, des finalités concrètes et des raisons naturelles. Le principe, c'est la coopération. L'intercommunalité permet ainsi aux communes membres de se regrouper pour travail-

ler ensemble dans des domaines comme les transports, le développement économique ou encore l'urbanisme. C'est ce qu'ont décidé les huit communes de Thau agglomération (voir page suivante) dans les derniers jours de 2002. Les finalités d'un tel regroupement sont très concrètes : il s'agit de gérer ensemble certains services publics, de réaliser des équipements ou de conduire des projets de développement. "L'interco" permet, en effet, de faire des économies d'échelle et de mieux répartir les coûts. Dernier intérêt et non le moindre,

elle suscite un esprit de solidarité et d'égalité entre les communes membres. Quant aux raisons de son existence, elles tiennent à l'évolution de notre mode de vie. A nos déplacements, au resserrement entre ville et campagne, à la prise en compte de l'environnement, à la constitution de bassin d'économie et d'emplois plus larges que les villes centres, etc. Ces enjeux sont immédiatement visibles et sensibles sur un territoire comme celui de Thau constitué à plus de 80% d'espaces naturels ou agricoles. ■

### Zoom sur... 8 communes unies depuis 10 ans

Créée aux premiers jours de 2003, Thau agglomération rassemble 8 communes où vivent près de 95 000 habitants : Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Frontignan la Peyrade, Gigan, Marseillan, Mireval, Sète et Vic-la-Gardiole.



## L'IRRÉSISTIBLE ASCENSION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Elle s'installe sur le territoire national et dans l'esprit des Français. L'intercommunalité est une dynamique en marche depuis une vingtaine d'années. Et ce n'est qu'un début...

Une progression quantitative et qualitative. Continue et irréversible. C'est le constat qui s'impose une vingtaine d'années après l'apparition du phénomène intercommunal. Selon les statistiques officielles (collectivités-locales.gouv.fr), les intercommunalités rassemblent en 2013 36 049 communes et près de 61 millions de Français. La France comptait 50 communautés d'agglomération en 2000, 164 en 2006. Elle en affiche 213 en 2013. Incitations financières, développement économique, mutualisation de services : l'intérêt de l'intercommunalité n'a pas échappé aux élus. D'autant moins que les nouveaux modes de vie de leurs concitoyens ont fait naître une complexité qui dépasse le seul échelon communal.

Mais la progression de "l'interco" n'est pas uniquement quantitative. Les Français en perçoivent désormais clairement la nécessité et les bienfaits. Une enquête récente de Médiascopie-La Gazette des communes-MNT a mesuré l'opinion des Français sur

l'échelon local ([www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)) La méthode d'enquête est intéressante : elle permet de faire émerger des représentations collectives.

Si "la commune reste l'échelon de proximité par excellence et, à ce titre, le favori des Français, l'intercommunalité s'est finalement imposée comme faisant partie du paysage institutionnel", souligne la note de synthèse. Il ressort également de l'étude que l'intercommunalité s'est faite reconnaître, presque autant que la commune, comme acteur essentiel de "mieux-être". Les Français la perçoivent comme un opérateur très fonctionnel, technique et concret.

En 2013, les modifications apportées par la loi Richard récemment votée accompagnent la mutation de l'intercommunalité. Elles cherchent notamment à renforcer leur légitimité politique. L'an prochain, les listes des élections municipales afficheront leurs candidats au Conseil communautaire où les oppositions feront également leur entrée. ■

# L'agglo 2003-2013



## Des services quotidiens pour les habitants du territoire

Ce sont des services apportés au quotidien aux habitants du territoire. On les appelle des compétences. Certaines sont données aux intercommunalités, d'autres sont choisies par elles en fonction des spécificités ou des nécessités de leur territoire. Les compétences de Thau agglo depuis sa création sont les suivantes :

### Compétences obligatoires

#### Celles que la loi impose à l'agglo

Développement économique, aménagement de l'espace et transports en commun, équilibre social de la ville et de l'habitat, politique de la ville.

### Compétences optionnelles

#### L'agglo les a choisies dans un catalogue que propose le législateur.

Assainissement, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, collecte et traitement des déchets des ménages, construction, aménagement et gestion d'équipements culturels et sportifs.

### Compétences facultatives

#### L'agglo a choisi de les exercer.

Élimination des déchets industriels banals inertes, notamment conchylicoles, protection, entretien et mise en valeur des espaces naturels protégés et remarquables, réalisation et gestion des Aires d'accueil des gens du voyage, mis en place et gestion des fourrières animales et automobiles.

## Les organismes subventionnés

Le Syndicat mixte du Bassin de Thau, qu'elle a créé en 2005 : 600 000 €

La Scène nationale de Sète et du bassin de Thau : 1,5 M€

La Mission Locale d'Insertion des Jeunes : 550 000 €

# CE QUE THAU AGGLO RÉALISE

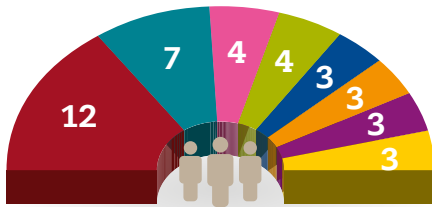


**Thau agglo apporte chaque jour des services essentiels. Elle réalise aussi de grands équipements structurants. Quelques exemples à l'appui.**

- La protection du lido de Sète à Marseillan.
- La rénovation/modernisation du Théâtre Molière à Sète.
- Le Jardin antique méditerranéen à Balaruc-les-Bains.
- Les aires d'accueil des gens du voyage de Marseillan et Frontignan.
- La médiathèque de Frontignan.
- "Coup de cœur" : Le programme de dynamisation des centres villes des 8 communes.
- La modernisation de l'UVE.
- Le tri sélectif et l'installation de 234 conteneurs enterrés sur toutes les communes.
- Le réseau de transport en commun Thau agglo Transport (13 lignes urbaines, 39 véhicules)
- La gestion de 528 km de réseaux et de 7 stations d'épuration des eaux usées.
- Le financement du traitement des déchets conchylicoles (600 000 €).
- La production de 146 logements sociaux
- La collecte et le traitement de 42 000 tonnes d'ordures ménagères.



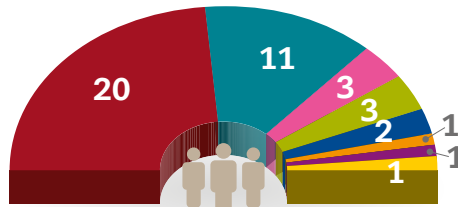
## LA RÉPARTITION DEPUIS 2003



**39 CONSEILLERS**

- 3 sièges au minimum par commune. 2 communes ne peuvent obtenir plus de la moitié des sièges.
- Accord librement consenti par les communes membres.
- Conseillers délégués des communes.

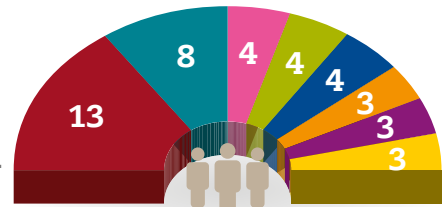
## LA RÉPARTITION EN L'ABSENCE D'ACCORD



**42 CONSEILLERS**

- Les sièges sont intégralement répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.
- Décision du Préfet.
- Conseillers élus au suffrage universel. Entrée des oppositions municipales.

## LA RÉPARTITION SOUHAITÉE PAR UNE MAJORITÉ DE COMMUNES



**42 CONSEILLERS**

- 3 sièges au minimum par commune. 2 communes ne peuvent obtenir plus de la moitié des sièges.
- Accord librement consenti par les communes membres.
- Conseillers élus au suffrage universel. Entrée des oppositions municipales.

# RESPECTER LA SOLIDARITÉ, ET L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

### Le 6 mai dernier, le Président de Thau aggro a présenté au conseil communautaire une proposition d'accord de libre répartition des sièges.

Intégrer l'extension du nombre de conseillers mais respecter l'esprit de l'accord de libre répartition des sièges qu'avaient conclu les communes quand elles ont créé l'agglo il y a dix ans : telles sont les grandes lignes de la proposition d'accord de libre répartition des sièges que le Président de Thau aggro a présenté au Conseil communautaire. "Il vous est proposé de respecter les engagements qui ont prévalu à la création de Thau aggro et d'instaurer par accord amiable les modalités de répartition", a déclaré le

Président de Thau aggro aux conseillers communautaires. En clair, il s'agit de conserver l'attribution de 3 sièges de droit à chaque commune et le principe selon lequel deux communes ne peuvent obtenir plus de la moitié des sièges. "Ces principes fondateurs reposaient sur une représentation des communes, d'une part en fonction de leur population, et d'autre part sur les principes de solidarité et d'équité territoriales", a rappelé le Président de Thau aggro. La proposition intègre également l'extension du conseil communautaire de 39 à 42 sièges. Au-delà des 24 sièges répartis à égalité sur les 8 communes, les 18 sièges restants seraient attribués en fonction de la population établie par le dernier recensement. Une répartition qui s'effectuerait à la plus forte moyenne. "La loi nous laisse la liberté de

déterminer ensemble un accord local. Il serait dommage pour notre communauté d'agglomération que nous ne prenions pas nos responsabilités et que nous laissions le Préfet décider pour nous", a souligné le Président de Thau aggro. Cette proposition d'accord doit être notifiée aux communes membres de Thau aggro. Leurs conseils municipaux ont désormais jusqu'au 31 août pour se

prononcer. A l'issue de leur délibération deux possibilités. Soit l'accord recueille un avis positif des deux tiers des communes représentant la moitié de la population ou de la moitié des communes représentant les deux tiers de la population. Soit, à défaut d'accord, le Préfet arrêtera lui-même le nombre et la répartition des sièges du Conseil communautaire de Thau aggro. ■

## Le vote du 6 mai

La proposition soumise, le 6 mai dernier, au Conseil communautaire a suscité un débat long et intense. Elle a finalement été adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, soit 23 voix. Les élus de Sète et de Marseillan n'ont pas participé au vote. La proposition devrait maintenant être soumise aux différents conseils municipaux, excepté celui de Sète qui s'est déjà prononcé. Les communes ont jusqu'au 30 juin prochain pour donner leur avis.

# Bruno Galan

## mise sur la jeunesse

*Thau agglo soutient la Mission locale d'insertion des Jeunes (MLIJ) de Sète et du Bassin de Thau. Suite au départ à la retraite du précédent directeur, Bruno Galan vient d'en prendre les rênes. D'un poste d'emploi jeune jusqu'à la direction d'une association... retour sur le parcours engagé de ce jeune directeur.*

Échec scolaire, rupture familiale, addictions diverses, chômage... la liste des maux qui touchent certains jeunes est souvent longue et douloureuse. Fortement pré-occupée par ce problème, Thau agglo soutient chaque année la MLIJ (550 000 €) qui accompagne les jeunes en difficulté du bassin de Thau vers une insertion professionnelle ou sociale. A la tête de cette structure depuis janvier 2013, un nouveau capitaine : Bruno Galan. Et Thau agglo sait qu'elle peut compter sur lui. La

raison la plus évidente ? Sur seize années de travail social, ce quadragénaire en a consacré 13 au territoire de Thau. Après deux premiers postes "emploi jeune" occupés en début de carrière, Bruno a ensuite gravi les échelons et rejoint la MLIJ en 2006 en tant que responsable de l'antenne frontignanaise. Une paire d'années plus tard, il devient directeur adjoint de la MLIJ, et, depuis peu, son directeur. Rompu à l'endurance que nécessite le travail auprès de ce public, c'est avec convic-



tion et sérénité qu'il explique : "De nombreux jeunes sont de plus en plus isolés sur le Bassin de Thau. Ils souffrent d'une vraie misère matérielle et humaine. Il faut être positif et saisir les ressources en eux. Le déclic passe parfois par un simple conseil, une écoute a priori anodine. Parfois quelques semaines peuvent suffire pour qu'ils retrouvent un emploi et des conditions de vie meilleures. Mais la plupart du temps, nous devons, avec le jeune, nous inscrire dans la durée. C'est une fois la relation de confiance mutuelle établie que les choses deviennent possibles".

Et en matière de déclic, Bruno sait de quoi il parle. Rien ne prédestinait aux métiers du social, ce passionné de la mer, diplômé de biologie marine en 1996. Lors de son service militaire, ce natif de l'Hérault est affecté -au regard de son niveau d'études- à un poste d'orientation professionnelle. "Ce fut mon premier contact avec l'insertion", se rappelle Bruno. S'en suit en 1997 une expérience de trois ans en banlieue parisienne. "On accompagnait des jeunes en zone d'enseignement prioritaire. J'y ai fait mes armes", explique t-il.

Ce bagage de terrain accumulé au fil des années, il le met désormais au service de

la MLIJ. Sa priorité : renforcer l'accès à ce service public et améliorer les conditions de travail de la vingtaine de salariés qui l'assistent. "C'est une équipe très investie et dévouée, qui réalise un travail de qualité dans l'accompagnement individualisé de plus de 3 400 jeunes". Et c'est avec détermination et dynamisme que Bruno maintiendra le cap. ■

### BIO-EXPRESS

**1997**

Développeur alternance en Emploi jeune dans un collège à Orly.

**2000**

Agent d'accueil en Emploi jeune, puis conseiller au "Pôle emploi formation" de Frontignan.

**2003**

Responsable de l'Equipe Emploi Insertion et de la PAIO de Frontignan.

**2006**

Responsable de l'antenne de Frontignan de la MLIJ.

**2008, puis 2013**

Nommé directeur adjoint, puis directeur.

## 3<sup>ÈMES</sup> ASSISES DE L'ŒNOTOURISME UN LABEL ET DES PROJETS

L'obtention du label national "Vignobles et Découvertes" pour la destination "Pays de Thau" restera l'événement marquant des 3<sup>èmes</sup> Assises de l'œnotourisme et du terroir, organisées par Thau aggro.



La destination "Pays de Thau", qui regroupe les territoires de la CABT et de la CCNBT, est désormais la première destination de l'Hérault à décrocher ce label. Attribué pour trois ans par les Ministères du Tourisme et de l'Agriculture, ce label a pour objectifs d'améliorer la lisibilité de la destination et de structurer l'offre œnotouristique en fédérant les professionnels.

Ainsi, c'est dans l'ambiance de cette bonne nouvelle, annoncée lors de l'ouverture des Assises par le Président de Thau aggro, que 130 professionnels étaient réunis, le 26 mars, au Chai Skalli. Et pour poursuivre sur cette belle lancée, les participants ont envisagé de nouvelles actions communes : une rencontre "speed meeting" le 16 mai afin de créer des partenariats directs; trois éducateurs thématiques (Paysages, Goûts et Saveurs et Patrimoine) programmés entre le 21 et le 29 mai, pour faire découvrir la destination dans son ensemble. Enfin, une opération de promotion œnotouristique originale avec la réalisation pour l'automne d'un documentaire ("Paroles d'acteurs : raconte moi le Pays de Thau"), centré sur les témoignages des hommes et des femmes qui contribuent à façonner l'identité du territoire. ■

## ALTERNANCE, APPRENTISSAGE BELLE RÉUSSITE POUR LE FORUM



Des centaines de visiteurs, un partenariat renforcé : Le 3<sup>ème</sup> Forum de l'alternance et de l'apprentissage de Thau aggro a tenu ses promesses.

Il s'agissait de réunir sur une journée les acteurs-clés du territoire afin de faciliter l'accès des jeunes au monde du travail. Et ils sont venus nombreux (426 visiteurs) se renseigner auprès des entreprises, institutions et centres de formation, répartis sur

plus de 30 stands. Des ateliers (rédaction de CV et lettre de motivation, "speed meeting" – entretien simulé d'embauche) ont également ponctué cette journée. 250 contrats ont pu être proposés lors de ce Forum.

A cette occasion, Thau

aggro a signé une convention avec les différents partenaires : Pôle Emploi, la CCIT Sète-Frontignan-Mèze, la Chambre des Métiers et la Mission locale d'insertion de jeunes du Bassin de Thau. Elle vise à rapprocher les entreprises qui recrutent des personnes

en recherche d'emploi et à mettre en place un outil intranet partagé par tous les acteurs.

En 2012, l'apprentissage a concerné 200 jeunes sur le Bassin de Thau. Plus de 70 % des apprentis trouvent un emploi à la suite de leur formation. ■



## PATIENTS EN AUTOMÉDICATION

### THAU AGGLO COLLECTE VOS DÉCHETS PIQUANTS ET COUPANTS



Une récupération gratuite, simple et propre, des déchets de soins à risque infectieux (DASRI), c'est ce que Thau agglo propose aux particuliers en partenariat avec les pharmacies du territoire.

Cette nouvelle collecte s'effectue à l'aide d'une boîte jaune. Faites-vous connaître auprès de l'une des pharmacies adhérentes du territoire pour récupérer gratuitement une boîte jaune, spécialement conçue pour les déchets coupants ou piquants (aiguilles, seringues, lames, etc.). Votre pharmacien vous donnera en même temps un code qui vous permettra de déposer votre boîte pleine dans les bornes

DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) installées dans les 4 déchetteries du territoire (p. 2). La collecte s'effectuera une fois par mois. Vous pourrez également la ramener chez votre pharmacien, la semaine précédant la collecte trimestrielle. Un calendrier y sera affiché. Une fois rassemblés, ces déchets à risque infectieux seront incinérés dans des centres spéciaux. Cette opération concerne à 90% les seringues des

personnes diabétiques en automédication et non les compresses, pansements, cotons, déchets liquides et semi-liquides (poches de sang, tubes à hémolyse, ampoules...). Thau agglo consacre 16 000 € en 2013 à cette collecte particulière. Les boîtes et codes sont gratuits pour les particuliers, mais les professionnels (praticiens, infirmiers...) qui souhaitent profiter du dispositif peuvent les acheter auprès du prestataire de Thau agglo. ■



La liste des pharmacies adhérentes est disponible sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr).

Tous renseignements auprès des ambassadeurs du tri de Thau agglo :

**04 67 46 47 20**

Les Rencontres  
du **JARDIN  
ANTIQUÉ**  
MÉDITERRANÉEN  
de Thau agglo



A Balaruc-les-Bains,  
entrée libre.

• Déchets et  
biodiversité?  
Vendredi 24 mai, à 17h.

• Argei : Atelier  
poupées végétales.  
Effigies rituelles ou  
jouets? Poupées en  
antiquités.  
Samedi 1<sup>er</sup> juin, à 14h.

• Un jardin en ville,  
potager urbain.  
Samedi 1<sup>er</sup> juin, à 17h.

• Milieux humides  
et sternes.  
Mercredi 5 juin, à 17h.

• Maximus  
Detritus, le recyclage  
des déchets pendant  
l'Antiquité.  
Vendredi 7 juin, à 17h.

“L'ÉPOQUE  
MÉDIÉVALE”

Vernissage et sélection  
du tableau qui servira de  
support promotionnel  
pour les “Médiévales 2013”.  
Samedi 25 mai, à 18h30,  
à la salle polyvalente, de  
Balaruc-le-Vieux.

**Théâtre**

“La Surprise”, de Pierre  
Sauvil, proposée par  
le Comité de Quartier  
Athéna. L'un est un PDG  
odieux et malhonnête,  
l'autre est un petit  
bonhomme adorable et  
intègre. Logiquement,  
ces deux là n'auraient  
jamais dû se rencontrer.  
Des rebondissements en  
cascades, dialogues et  
réflexions tragi-comiques  
sur la vie, la société et les  
relations entre résidents  
d'un même immeuble,  
sont les atouts de cette  
comédie pétillante.  
Vendredi 24 mai, à 21h30,  
au Théâtre de Verdure  
de Balaruc-les-Bains,  
entrée libre.

**FÊTE DE LA JEUNESSE  
ET DU NAUTISME**



Spectacles tout au long  
de la journée, stand  
construction micro-fu-  
sée, cerf volant, struc-  
ture gonflable, trampo-  
line, balades à dos  
d'âne et poney, expo-  
sition photos, stand  
d'animations et de  
créations, tournoi de  
foot sur le city pour les  
12 à 17 ans, concours de  
skate, trottinette, rol-  
lers, BMX, pour les 12 à  
17 ans. Côté nautisme :  
Balades en bateau,  
baptême de plongée,  
initiation à la pêche...  
Réservation sur place.  
Samedi 25 mai, au parc  
de Tabarka de Marseil-  
lan, de 10h à 18h.



**5<sup>e</sup> HUMANI'THAU**

Rendez vous le 25 mai, sur la place de  
l'Hôtel de Ville de Frontignan, pour la  
5<sup>e</sup> édition de Humani'Thau, rencontres  
de l'action humanitaire et de la  
coopération internationale du bassin  
de Thau. Cette journée d'animations  
réunit de nombreuses associations  
comme Amnesty international, le  
Comité catholique contre la faim et  
pour le développement, Vasi-JV, Via  
Sahel Hérault, Vent d'Afrique, Espoir  
pour un enfant... La tombola sera au  
bénéfice de l'association VASI-JV pour  
la construction à Sangalkam (Sénégal)  
d'un centre de ressources, d'accueil et  
de culture (CRAC).

**EXPOSITION**

“L'été en Méditerranée”,  
par Pierre François

Peintures, sculptures, fresques, affiches,  
livres, costumes et décors de théâtre...,  
tous les supports étaient bons à Pierre  
François, artiste sétois disparu en 2007,  
père de la figuration libre, pour restituer  
la Méditerranée, avec humour, couleurs,  
inventivité et poésie. Taureaux, joutes,  
fêtes, vins... sont au menu de cette  
exposition, à l'espace culturel européen  
7 Sois 7 Luas, à Frontignan, du 14 juin  
au 19 juillet. Vernissage vendredi  
14 juin, à 18h30. Entrée libre.  
Renseignements au 04 67 18 50 26.



On en parle  
samedi ?

## La seconde vie du papier.

Animé par les Ambassadeurs du tri de Thau agglo.

Un espace de discussion un samedi par mois, dans l'espace adulte, entrée libre.

**Samedi 25 mai, à 16h**, à la Médiathèque F. Mitterrand.

## Les Beaux Arts à la médiathèque François Mitterrand

### Du bannissement de la peinture en France

La peinture française a beaucoup souffert au xx<sup>e</sup> siècle. Quelles en sont les raisons ? Pourquoi ce bannissement dans les enseignements, spécifiquement en France ? Diverses pistes de réponses à cette exception française, de 1925 à nos jours. Conférence animée par Philippe Saulle, Directeur de l'École des Beaux-Arts de Sète.  
**Mardi 21 mai, à 18h30**, entrée libre.

### Découverte de l'art italien

Les œuvres du Bernin ou le mouvement immobile, par Dimitri Stauss, conférencier en histoire de l'art. Dès ses débuts, Le Bernin fait montre d'une grande virtuosité dans la maîtrise des arts. Peinture, architecture mais aussi sculpture, il semble capable d'inspirer le mouvement et la vie à chaque création. Ses travaux en architecture ont façonné, entre autres, le visage du Vatican. Quant à ses sculptures, c'est comme si elles dégageaient une énergie palpable.

En partenariat avec la Dante Alighieri.

**Vendredi 24 mai, à 18h30**, entrée libre.

## BÉBÉS LECTEURS

**Tempo!** Une envolée Mambo-Temporelle à bord d'un Cocon-Nuage, par le Théâtre en flammes. Un spectacle poétique et musical pour les tout-petits de 6 mois à 5 ans. Entrée libre, sur réservation. **Vendredi 31 mai, à 18h**, au Centre culturel François Villon à Frontignan. Réservations au 04 67 46 48 10 (Bibliothèque de Frontignan).



## Y a rien à jeter!

### Regards sur notre paysage & biodiversité.

Thau agglo participe aux Journées mondiales de la Biodiversité et de l'Environnement. En partenariat avec la Bibliothèque de Balaruc-les-Bains.

#### Pourkoapas

Spectacle musical de rue, aux contours doux et loufoques, qui se regarde, s'écoute, se vit dans un esprit résolument original. Combattant le gaspillage et la surconsommation, la troupe nous interpelle sur les alternatives qu'elle offre la récupération. Un mélange 100% festif et recyclé!

**Mercredi 22 mai, à 18h**, au Jardin Antique Méditerranéen, Balaruc-les-Bains, entrée libre.

#### La plus belle des poubelles

Spectacle de la Compagnie AI et les Astrolabi, à partir de 5 ans, entrée libre. Théâtre avec manipulation d'objets et de marionnettes, une fable burlesque et écologique, inventive, ludique et décalée. Réservation conseillée. **Mercredi 22 mai, à 15h**, à la Bibliothèque de Balaruc-les-Bains et **samedi 25 mai, à 10h30**, à la Médiathèque F. Mitterrand et à **16h** à la Médiathèque A. Malraux.

#### Collage Party

L'école des beaux-arts de Sète, par l'intermédiaire de ses ateliers d'écriture adulte (à la petite semaine) et étudiant (PEEL saison 9) est invitée pour deux "collage party". Un tas de documents destinés au pilon est mis à disposition du public qui est invité à une performance autour des mots et des formes, les murs servant de support à un collage plus ou moins orchestré par Sharon Lee. Travailler avec le rebut est une position politique qui interroge nos modes de consommation et nos systèmes de valeur; le résultat ne manquera pas d'être pop et impertinent...

Entrée libre et participation souhaitée. **Samedi 25 mai, à partir de 14h**, à la médiathèque F. Mitterrand et **samedi 1<sup>er</sup> juin, à partir de 14h**, à la médiathèque A. Malraux

#### Bar des Sciences

On a les déchets que l'on mérite ! Nos déchets révèlent notre société et nos modes de vie ! Et vous, comment jetez-vous ? Des intervenants répondent à vos questions. **Mardi 28 mai, à 19h**, au Café Social, 35 rue Villaret-Joyeuse à Sète, entrée libre.

#### Music Party

Ateliers de création d'instruments de musique à partir de matériaux de récupération. Création musicale et plastique en liaison avec la préservation de l'environnement, avec l'association Sapotek. Et on s'amuse ! A partir de 7 ans, entrée libre, sur réservation.

- **Mercredi 29 mai, de 14h30 à 16h30**, Médiathèque A. Malraux
- **Samedi 1<sup>er</sup> juin, de 14h30 à 16h30**, Médiathèque F. Mitterrand
- **Mercredi 5 juin, de 14h à 16h**, Bibliothèque de Balaruc-les-Bains



Engagés par nature

A woman with her eyes closed lies in a field of yellow flowers. A large pink rose is positioned above her head. The scene is bright and natural.

# JARDIN ANTIQUÉ

## MÉDITERRANÉEN

Plus qu'un jardin, une culture.



Rue des Pioch - 34540 Balaruc-les-Bains

(Bus ligne n°10)

04 67 46 47 92

[www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr)